



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 6 955 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la protection et la mise en valeur du Quartier chinois de Montréal présentent un intérêt public de niveau national au sens de l'article 58 de la Loi sur le patrimoine culturel;

CONSIDÉRANT QUE QUE le Quartier chinois de Montréal n'a aucun égal au Québec et qu'il est un lieu de vie et d'appartenance essentiel à la communauté asiatique québécoise;

CONSIDÉRANT QUE le Quartier chinois de Montréal est un lieu historique et symbolique du vivre-ensemble, où se sont côtoyées depuis les débuts de l'histoire québécoise les communautés autochtones, canadienne-française, écossaise, irlandaise, juive, chinoise, vietnamienne, entre autres;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du secteur du Quartier chinois est singulier, tant au niveau de la richesse de son histoire que de par le patrimoine bâti et l'ambiance qui le constituent;

CONSIDÉRANT QUE le Quartier chinois de Montréal fait face à un péril imminent d'embourgeoisement et de spéculation immobilière, faisant craindre pour l'avenir de ses résidents, commerces, associations et services à la communauté, mais aussi pour la survie d'un patrimoine riche dont une partie a déjà été détruite par des projets immobiliers;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous soussignés demandons au gouvernement du Québec de désigner d'urgence le Quartier chinois de Montréal en tant que site patrimonial, afin de préserver l'unicité exceptionnelle de ce lieu et d'en assurer sa longévité.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Jennifer Maccarone
Députée de Westmount-Saint-Louis**

14/09/2021

Date de signature de l'extrait